

## La sexualité est un cadeau



**Contrairement aux idées reçues, la Bible aborde de façon très favorable le sujet de la sexualité. Elle en parle aussi très librement et sans tabou.**

### L'Éden

Le premier chapitre de la Genèse dépeint l'œuvre de la création. Alors qu'il nous rapporte que tout ce qu'il fait est bon, le Seigneur lui-même affirme qu' ***Il n'est pas bon que l'homme soit seul.*** (Genèse 2.18). L'homme et la femme sont égaux et complémentaires. Ève fait le bonheur d'Adam qui s'écrie en la voyant : ***Voici cette fois celle qui est faite des mêmes os et de la même chair que moi.*** (Genèse 2.23).

Nul interdit quant à la sexualité, comme certaines mauvaises langues l'affirment. Le seul interdit que Dieu ait formulé concerne le fameux arbre de la connaissance du bien et du mal, l'arbre du choix. Le fruit défendu n'est en aucun cas l'acte sexuel. Dieu ne l'a pas conçu pour ensuite l'interdire : il n'est pas un pervers !

Dans une chanson poignante, "Dieu que c'est beau", Daniel Balavoine s'émerveille de la naissance de l'enfant, soi-disant fruit du péché.

« Ève doit souffrir  
Pour faire naître sous nos yeux  
Le héros  
Qui sort sous les bravos  
A ya a ya a ya  
Oh que c'est beau  
A ya a ya a ya  
C'est de l'amour Et le fruit du péché est très beau  
L'enfant crie... »

Non, au regard du Créateur, l'enfant n'est pas le fruit du péché mais le plus bel aboutissement de l'amour. Si un des objets de la sexualité est la procréation, pourquoi Dieu aurait-il pu donner l'ordre de remplir la terre, tout en désapprouvant l'acte conjugal ? Il n'est pas non plus schizophrène.

***Dieu les bénit et Dieu leur dit : Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez.***  
Genèse 1.28

### La loi juive

Plus tard, la loi de Moïse n'attribue, elle non plus, aucune connotation négative à l'acte sexuel. Elle redéfinit simplement le cadre voulu par Dieu, du mariage et de la fidélité. Seuls l'adultère, la fornication, la prostitution, l'inceste, le viol, l'échangisme, la zoophilie, le travestissement, c'est-à-dire toutes les pratiques sexuelles contre nature, y sont condamnés.

[Exode 20.14](#) *Tu ne commettras point d'adultère.*

[Lévitique 18.22 et 23](#) *Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une abomination. Tu ne coucheras point avec une bête, pour te souiller avec elle. La femme ne s'approchera point d'une bête, pour se prostituer à elle. C'est une confusion.*

[Deutéronome 23.17](#) *Il n'y aura aucune prostituée parmi les filles d'Israël, et il n'y aura aucun prostitué parmi les fils d'Israël.*

[Lévitique 18.10](#) *Tu n'auras pas de relations sexuelles avec la fille de ton fils ou de ta fille ; tu te porterais atteinte à toi-même.*

## **Le Cantique des cantiques**

Revenons à ce livre, **véritable hymne à l'amour**. Les conjoints sont invités à prendre plaisir l'un envers l'autre, à jouir de l'être aimé.

Alors que le début de ce livre exprime le désir de façon pudique et voilée, le quatrième chapitre et ceux qui suivent sont beaucoup plus explicites. Ils exaltent les relations conjugales comme une étape naturelle, délicieuse et pure.

La Sulamite a sans doute croisé du cortège princier en cheminant dans la campagne où elle habite. Le jeune roi, troublé par sa beauté, l'a emmenée dans son palais et tente de faire sa conquête. Subjugué par sa beauté, il ne tarit pas d'éloges. Elle est, pour lui, la plus belle, la plus séduisante et la plus désirable entre toutes.

### **Cantique des cantiques 4.1 à 11**

*Que tu es belle, mon amie, que tu es belle !  
Tes yeux sont des colombes, derrière ton voile.  
Tes cheveux sont comme un troupeau de chèvres,  
suspendues aux flancs de la montagne de Galaad.  
Tes dents sont comme un troupeau de brebis tondues,  
qui remontent de l'abreuvoir ; toutes portent des jumeaux, aucune d'elles n'est stérile.  
Tes lèvres sont comme un fil cramoisé, et ta bouche est charmante.  
Ta joue est comme une moitié de grenade, derrière ton voile.  
Ton cou est comme la tour de David, bâtie pour être un arsenal ;  
mille boucliers y sont suspendus, tous les boucliers des héros.  
Tes deux seins sont comme deux faons,  
comme les jumeaux d'une gazelle, qui paissent au milieu des lis.  
Avant que le jour se rafraîchisse, et que les ombres fuient,  
j'irai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens.  
Tu es toute belle, mon amie, et il n'y a point en toi de défaut.  
Viens avec moi du Liban, ma fiancée, viens avec moi du Liban !  
Regarde du sommet de l'Amana, du sommet du Senir et de l'Hermon,  
des tanières des lions, des montagnes des léopards.  
Tu me ravis le coeur, ma sœur, ma fiancée, tu me ravis le coeur par l'un de tes regards,  
par l'un des colliers de ton cou.*

### ***Que de charmes dans ton amour, ma sœur, ma fiancée !***

*Comme ton amour vaut mieux que le vin,  
et combien tes parfums sont plus suaves que tous les aromates !  
Tes lèvres distillent le miel, ma fiancée ;  
il y a sous ta langue du miel et du lait,  
et l'odeur de tes vêtements est comme l'odeur du Liban.*

Salomon est troublé. Ses sentiments se déploient progressivement. Le terme affectueux ma soeur était souvent utilisé dans le Proche-Orient antique pour qualifier le lien conjugal, intime et permanent.

Les versets qui suivent mettent l'accent sur le caractère exclusif de l'amour conjugal. Certains interprètes conçoivent ce passage comme la nuit de noces : alors que la fiancée était fermée à l'amour physique avant le mariage, comme une source et un jardin cachés, elle y est désormais disposée.

D'autres annotateurs y trouvent la preuve de la loyauté indéfectible de la fiancée envers le fiancé, quels que soient les efforts du flatteur.

### **Cantique des cantiques 4.11 à 15**

*Tu es un jardin fermé, ma sœur, ma fiancée,  
une source fermée, une fontaine scellée.  
Tes jets forment un jardin, où sont des grenadiers,  
avec les fruits les plus excellents, les troènes avec le nard.*

*Le nard et le safran, le roseau aromatique et le cinnamome,  
avec tous les arbres qui donnent l'encens ; la myrrhe et l'aloès,  
avec tous les principaux aromates.  
Une fontaine des jardins, une source d'eaux vives, des ruisseaux du Liban.*

C'est à présent au tour de la Sulamithe de s'exprimer. Elle se montre disponible seulement pour son l'écu de son cœur et manifeste ainsi sa volonté de s'unir à son bien-aimé berger. Elle donne également libre cours à ses sentiments et son amour.

#### **Cantique des cantiques 4.16 et 5.10 à 16**

*Lève-toi, aiglon ! Viens, autan !  
Soufflez sur mon jardin, et que les parfums s'en exhalent !  
Que mon bien-aimé entre dans son jardin, et qu'il mange de ses fruits excellents ! [...]  
Mon bien-aimé est blanc et vermeil ; il se distingue entre dix mille.  
Sa tête est de l'or pur ; ses boucles sont flottantes, noires comme le corbeau.  
Ses yeux sont comme des colombes au bord des ruisseaux,  
se baignant dans le lait, reposant au sein de l'abondance.  
Ses joues sont comme un parterre d'aromates, une couche de plantes odorantes ;  
ses lèvres sont des lis, d'où découle la myrrhe.  
Ses mains sont des anneaux d'or, garnis de chrysolithes ;  
son corps est de l'ivoire poli, couvert de saphirs ;  
ses jambes sont des colonnes de marbre blanc, posées sur des bases d'or pur.  
Son aspect est comme le Liban, distingué comme les cèdres.  
Son palais n'est que douceur, et toute sa personne est pleine de charme.*

La réplique de Salomon ne se fait pas attendre. Il exerce tout son charme pour tenter de la gagner. C'est sous une forme métaphorique, mais néanmoins tout à fait explicite, qu'il dépeint la consommation du mariage. Il en parle comme d'une bénédiction.

#### **Cantique des cantiques 5.1 et 7.8 et 9**

*J'entre dans mon jardin, ma sœur, ma fiancée ;  
je cueille ma myrrhe avec mes aromates, je mange mon rayon de miel avec mon miel,  
je bois mon vin avec mon lait [...].  
Ta taille ressemble au palmier, et tes seins à des grappes.  
Je me dis : Je monterai sur le palmier, j'en saisirai les rameaux !  
Que tes seins soient comme les grappes de la vigne,  
le parfum de ton souffle comme celui des pommes.*

#### **Cantique des cantiques 5.1**

*Mangez, amis, buvez, enivrez-vous d'amour !*

Cette dernière réplique ne peut être que l'approbation divine. Compte tenu du caractère privé de la scène, seul Dieu peut en être l'auteur. Il atteste, sans détour, la sainteté et la magnificence de l'amour qui unit un homme et une femme, dans l'acte conjugal.

Il existe deux niveaux de compréhension du Cantique des cantiques. Une lecture littérale, très sensuelle, telle que nous venons de l'effectuer, et une seconde lecture spirituelle qui interprète cet amour comme celui de Dieu envers son peuple ou le croyant. Mais quelques théologiens - sans doute trop prudes - ont privilégié cette unique version pour tenter de gommer la dimension érotique de ce livre.

Cela fait partie des abus que certains adeptes de l'austérité ont introduits dans la chrétienté, jetant le discrédit sur l'acte sexuel. Le corps, et particulier le corps féminin, était désigné comme le siège du mal et l'objet de la tentation, surtout au XIXe siècle. Il ne fallait même pas contempler sa propre nudité. C'était assimilé à de l'impudicité.

Cette conception, qui n'est absolument pas biblique, demeure toutefois encore dans le subconscient d'une société occidentale qui se déchristianise peu à peu à cause, entre autres, de ce genre d'allégation.

### **Les épîtres de Paul**

**1 Corinthiens 7.2-5** *Pour éviter toute immoralité, il est préférable que chaque homme ait sa femme et que chaque femme ait son mari. Que le mari accorde à sa femme ce qu'il lui doit et que la femme agisse de même envers son mari. Car le corps de la femme ne lui appartient plus, il est à son mari. De même, le corps du mari ne lui appartient plus, il est à sa femme. Ne vous refusez donc pas l'un à l'autre. Vous pouvez, certes, en plein accord l'un avec l'autre, renoncer pour un temps à vos relations conjugales afin de vous consacrer davantage à la prière, mais après cela, reprenez vos rapports comme auparavant. Il ne faut pas donner à Satan l'occasion de vous tenter par votre incapacité à dominer vos instincts.*

Le Nouveau Testament se positionne dans la même lignée que l'Ancien. C'est l'apôtre Paul qui aborde le thème. Ici, le plaisir, loin d'être à bannir, est le ciment même du couple. Les relations sexuelles sont normales et nécessaires, tant qu'elles ont lieu dans le mariage. Elles font partie intégrante de la vie des hommes et des femmes. Paul encourage les conjoints à prendre soin de leur couple, à cultiver une vie sexuelle épanouie, sans se priver l'un de l'autre. C'est le meilleur moyen d'éviter l'adultère.

Il fait sûrement allusion à l'abstinence pratiquée par certains nouveaux convertis envers leur conjoint non croyant ou prônée par des couples chrétiens qui font l'amalgame entre sexe et péché, sans doute par réaction à des pratiques de débauche connues par le passé. Le mariage étant une création divine, les relations sexuelles sont naturelles et n'ont pas besoin d'être couvertes par une pseudo-spiritualité.

Sa façon de traiter le sujet est en outre tout à fait remarquable dans le contexte de l'époque. On a souvent classé Paul dans la catégorie des misogynes. Pourtant il déclare que, dans ses rapports, il n'y a aucune domination de l'homme sur sa femme. Chacun disposant du corps de l'autre. Cela peut paraître aller de soi aujourd'hui, mais à cette époque patriarcale, où la femme n'est rien de plus qu'une possession masculine, à la merci de son père puis de son mari qui l'un après l'autre dominant sur elle, c'est tout à fait révolutionnaire ! L'apôtre parle prise de décision collégiale au sein du couple, d'un commun accord, dans une société où une femme n'a pas voix au chapitre.

**Hébreux 13.4** Que le mariage soit honoré de tous et le lit conjugal exempt de toute souillure, car Dieu jugera les impudiques (ou fornicateurs) et les adultères.

Paul a une très haute opinion du mariage qu'il met à l'honneur. Il écarte simplement toute pratique de la sexualité en dehors de ce contexte.

Tout en étant Juif, l'apôtre a la citoyenneté romaine. Il connaît bien le peu d'estime en laquelle les femmes sont tenues dans cette civilisation. Il n'est pas rare que les notables aient une épouse légitime pour s'assurer une descendance ainsi qu'une ou plusieurs concubines, outre les relations avec les esclaves et les prostitué(e)s. 34 Les seules conduites sexuelles dénoncées par le Nouveau Testament sont l'homosexualité, la fornication, l'adultère.

**Romains 1.26-27** Dieu les a abandonnés à des passions avilissantes : leurs femmes ont renoncé aux relations sexuelles naturelles pour se livrer à des pratiques contre nature. Les hommes, de même, délaissant les rapports naturels avec le sexe féminin, se sont enflammés de désir les uns pour les autres ; ils ont commis entre hommes des actes honteux et ont reçu en leur personne le salaire que méritaient leurs égarements.

Bien entendu, toutes les pratiques interdites dans la Tora ne sont pas pour autant annulées mais confirmées par le christianisme. Elles font partie des péchés sexuels qui détournent les femmes et les hommes du plan divin et du mariage.

### **Et la vierge Marie ?**

**Luc 1.35** Le Saint-Esprit viendra sur toi, et la puissance du Très Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu.

**Esaïe 7.14 et Matthieu 1.23** Voici, la vierge sera enceinte, elle enfantera un fils, et on lui donnera le nom d'Emmanuel, ce qui signifie Dieu avec nous.

Les deux Testaments concordent pour affirmer que Marie a conçu un fils alors qu'elle était encore vierge. Non parce que l'acte sexuel l'aurait souillée, elle et son enfant, mais parce que la conception de Jésus devait être différente, miraculeuse. C'est le fondement du christianisme : Jésus n'a pas été engendré par un homme mais de manière surnaturelle, par le Saint-Esprit. Etant donc parfaitement Dieu et homme, sans péché, il a pu accomplir son ministère de rédemption pour l'humanité.

Par la suite, le catholicisme a proclamé la virginité perpétuelle de Marie. Ce dogme n'a aucun fondement biblique. Il n'est pas question de rentrer ici dans un débat théologique long et ennuyeux. Mais à la lecture du Nouveau Testament, cette thèse est rapidement prise en défaut.

**Marc 6.3** N'est-ce pas le charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques, de Joses, de Jude et de Simon ? Et ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous ?

Il existe dix-huit versets dans les Évangiles et les épîtres qui parlent des frères et sœurs de Jésus.

Les évangélistes ne qualifient Marie de vierge qu'avant la venue au monde de Jésus. Ensuite, ils la nomment simplement Marie.

**Matthieu 1.25** Mais il (Joseph) ne la connut point jusqu'à ce qu'elle eût enfanté un fils, auquel il donna le nom de Jésus.

L'expression jusqu'à ce que indique indiscutablement que Joseph a attendu la naissance du bébé pour connaître Marie. Connaître, au sens biblique, signifie aimer.

Dans un couple, cela correspond aux relations conjugales.

Autrement et clairement dit, Joseph n'a pas passé son existence auprès d'une femme qu'il n'a pas voulu toucher ou d'une épouse qui l'a obstinément, on ne sait trop pourquoi, éconduit toute sa vie ! Ni lui ni Marie n'ont jamais fait vœu de chasteté. Sinon, pourquoi auraient-ils émis le souhait de s'unir ? Nous avons vu que le mariage, pour être valide, devait être consommé.

Ce dogme de la virginité perpétuelle est fâcheux par ce qu'il sous-entend. L'acte conjugal n'est pas un péché. Marie n'est pas déchue de son rang de mère du Christ, pour avoir eu une relation charnelle.

De plus, l'idée qui émerge de cette théorie est assez restrictive, pour la femme en général. Elle valorise uniquement la maternité en dénigrant la sexualité. Marie devient alors l'icône d'une pseudo-perfection féminine : tout en renonçant à sa sexualité, elle a quand même donné la vie.

Cela a eu des conséquences funestes sur un certain nombre de croyantes qui, se calquant sur ce modèle, ont pensé qu'il leur fallait renoncer au lien conjugal, dès lors qu'elles ne voulaient pas ou plus d'enfants ou n'étaient plus en mesure d'en avoir. Ou encore que le désir de procréer était seul susceptible de justifier le sexe. Comme s'il fallait invoquer un prétexte pour couvrir un acte prétendument honteux.

## Le péché originel

Au Moyen Age, la religion apprenait aux femmes à nier leur libido. Non qu'il s'agisse d'adultère mais de relation maritale. Si elles éprouvaient du désir pour leur époux, elles devaient le refouler et se confesser après chaque relation intime. En somme, faire l'amour avec son mari était dénoncé comme étant un péché.

« N'aimez pas trop votre mari, ce serait au détriment de l'amour du Christ », conseillaient des prêtres, célibataires. Remarquons que l'avertissement ne concernait pas le mari... Lui avait un droit naturel à satisfaire son appétit sexuel. Curieuse ambiance que celle qui devait régner dans les foyers où Madame appliquait cette maxime et Monsieur l'ignorait. Une porte ouverte à la tromperie et au déclin rapide du couple, l'un comme l'autre ayant à en pâtir.

Mais l'époque médiévale n'a pas l'exclusivité de cette idéologie sexiste. Les Grecs, grands raisonneurs et adversaires de l'affect, qualifiaient les femmes d'hystériques, mot qui trouve sa racine dans utérus. Sémonide d'Amorgos, grand poète grec, déclarait sans détour : « C'est Zeus qui a créé le mal suprême : les femmes. »

Les Grecs considéraient en outre le corps comme une chose méprisable et spirituellement indigne (Aristote, Platon). Ils furent relayés par les gnostiques chrétiens lors des premiers siècles.

Saint-Augustin, un des pères de l'Église, perpétua aussi cette conception. Dans son ouvrage Le bonheur conjugal, défendant avec force le caractère sacré du mariage, il écrivit par ailleurs : « Le commerce que les personnes mariées ont ensemble n'est jamais péché lorsqu'il se fait pour engendrer des enfants. Mais quand il est fait pour satisfaire la concupiscence, pourvu que ce soit avec sa femme ou avec son mari, le péché n'est que véniel à cause de la foi du lit nuptial. Et pour ce qui est de l'adultère et de la fornication, ce sont des péchés mortels, et par conséquent, on ne peut douter que l'état d'une entière et perpétuelle continence ne soit préférable à celui du mariage, quand même on n'en userait que pour avoir des enfants. »

Pour Saint-Augustin, l'abstinence est une qualité : elle élève les époux spirituellement. Le sexe est un acte égoïste que seul le désir d'enfant rend excusable. Le plaisir charnel sans projet parental est un péché véniel (pardonnable) à la différence des relations hors mariage qui sont un péché mortel (menant à la damnation éternelle). Cette notion de péché véniel et mortel est d'ailleurs tout à fait étrangère au vocabulaire et à la pensée biblique qui parle simplement du péché comme une transgression de la Loi divine, un manquement à ce qui est bon et juste.

Cette méfiance envers l'amour physique prend sa source dans une interprétation abusive de la Genèse. Le fruit défendu mangé par Adam et Ève serait, en réalité, l'acte conjugal. Le péché originel n'est plus le désir de l'homme de vivre loin de son Créateur mais la concupiscence. Or, nous avons vu plus haut qu'il n'en était rien.

Nulle trace de cela dans la Bible. **La sexualité est une création divine, bonne et bénie par Dieu.** Elle n'est jamais assimilée à un péché. La fonction procréatrice s'y inscrit naturellement mais n'en est pas le but ultime. C'est avant tout pour leur bonheur qu'elle a été donnée à la femme et à l'homme. Plus encore, ils ont tous deux été créés avec des désirs, la sexualité étant une composante essentielle de la nature humaine. Il est dangereux de l'ignorer. **Et le Créateur encourage la femme et l'homme à aimer sans réserve.**

[Solange Raby](#)  
[Enseignements bibliques](#)

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**

43 Partages

## Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - [www.topchretien.com](http://www.topchretien.com)